

FAITS SAILLANTS

- Au sud du Tchad environ 27 000 nouveaux réfugiés centrafricains sont arrivés dans les régions du Logone Oriental et du Mandoul depuis le 26 décembre 2017.
- Plus de 500 cas de violences basées sur le genre ont été enregistrés dans la région du Lac depuis le début de l'année.
- Depuis le 18 décembre 2017, près de 4 000 ex-réfugiés tchadiens au Soudan ont regagné leurs zones d'origine dans la région du Sila au Tchad.

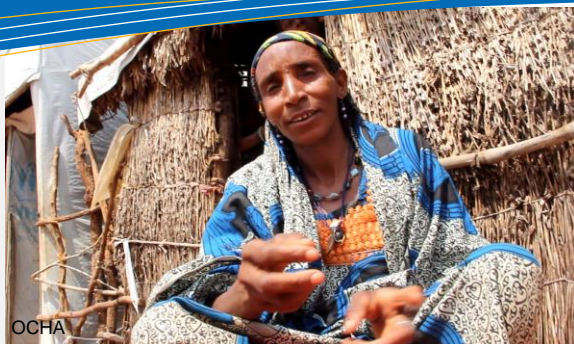
CHIFFRES CLÉS

Population	14,7M
Taux d'alphabétisation	37,3%
Espérance de vie	51,9 ans
Taux de mortalité des <5 ans	133/1 000
Taux de mortalité maternelle	860/100 000
Personnes dans le besoin	4,4 M
Accès à l'eau potable	54%
PDI	102 000
PDI retournés	51 000
Réfugiés	449 490
Retournés	24 681
Ressortissants de pays tiers	1 252

FINANCEMENTS

544 millions
fonds requis (en US\$)

26,2%
financés



OCHA

Au sommaire

[Nouvelles dynamiques au Sud P.1](#)

[Défis de protection au Lac P.3](#)

[Retour des réfugiés tchadiens du Soudan P.4](#)

Nouvelles dynamiques au sud du Tchad

Environ 27 000 nouveaux réfugiés centrafricains dans le pays

Depuis le 26 décembre 2017, suite à des affrontements entre groupes armés au nord de Paoua en République Centrafricaine (RCA), suivis d'exactions commises sur la population civile, des afflux de réfugiés centrafricains ont été enregistrés au sud du Tchad. Environ 27 000 nouveaux réfugiés ont été enregistrés par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés (HCR) et la Commission d'accueil et de réinsertion des réfugiés (CNARR). Environ 7 000 d'entre eux ont été installés dans les camps de Doholo, Dosseye, Amboko et Gondje et les autres installés dans 44 villages d'accueil sur les axes de Kaba Rouangar, Békan, Oudoumian (Logone Oriental) et dans des villages à Moissala (Mandoul), ceci avec le soutien des autorités. Même si les afflux ont ralenti, la situation sécuritaire en RCA demeure instable et un risque de nouveaux afflux est toujours envisageable.

Cet afflux est le plus important depuis 2014 et a engendré de nouveaux besoins additionnels pour lesquels les organisations humanitaires se sont rapidement mobilisées pour fournir une aide vitale. Plus de 4 000 abris d'urgence ont été construits à Dosseye et Doholo ainsi que dans les quatre zones de relocalisation (Moissala, Bekan, Bessao et Yamodo). En plus de cela, 30 forages et 584 latrines ont été réalisés dans les camps et les villages hôtes. Plus de 4 000 consultations ont été réalisées via les cliniques mobiles et 58 malades référés à l'Hôpital de Goré. Près de 2 200 personnes à besoins spécifiques y compris des enfants non accompagnés ou enfants séparés ont été enregistrés dans la base de données du HCR. Plus de 200 hectares de terres ont été octroyés aux réfugiés de Doholo par les autorités pour mener des activités agricoles.



Crédit : OCHA/VS. Nsabiyeze. Dosseye, Logone Oriental. Une séance de vérification du PAM avant la distribution des coupons pour le cash aux nouveaux réfugiés.

converger les efforts pour y trouver une solution idoine ».

Lors d'une visite d'ECHO, effectuée du 12 au 14 mars dans le département de la Nya Pendé (région du Logone Oriental), le Préfet a signalé des inquiétudes en rapport avec la nécessité de désenclaver certains villages hôtes tout en insistant sur l'importance d'y construire une adduction d'eau potable. Il a aussi rappelé que « les ressources naturelles dont dépendent les populations autochtones sont sévèrement affectées par l'afflux de nouveaux réfugiés et qu'il est nécessaire de

Cette nouvelle crise survient dans un contexte où 77 000 réfugiés et 43 000 retournés tchadiens vivent déjà dans des conditions précaires dans le sud du Tchad.

Plus de ressources sont nécessaires pour soutenir les nouveaux arrivants mais également les communautés hôtes, qui ont partagé leurs ressources et risquent de faire face à l'insécurité alimentaire vu que leurs réserves alimentaires commencent déjà à s'épuiser.

Près de 7 millions de dollars américains alloués par le CERF

Pour contribuer à alléger rapidement la souffrance des personnes vulnérables du Sud, le Fonds central d'interventions d'urgence (CERF) a alloué le 29 mars, une enveloppe de 6,8 millions de dollars. Ces fonds ont permis d'apporter une aide humanitaire multisectorielle vitale à 45 000 personnes dans le besoin, dont les réfugiés nouvellement arrivés de la RCA ainsi qu'à leurs communautés d'accueil.

Huit projets ont bénéficié de ce financement du CERF en aidant à fournir une assistance multisectorielle aux réfugiés (environ 32% des fonds), apporter une réponse en sécurité alimentaire et en moyens de subsistance (30%), en santé (10%), en nutrition (8%), en protection (7%), en eau et assainissement (6%) et en éducation (2%) à plus de 20 000 réfugiés et 25 000 personnes parmi les communautés hôtes vulnérables. Le service aérien humanitaire (UNHAS) a également bénéficié de trois pour cent des fonds pour maintenir l'accès humanitaire et soutenir les opérations au sud du Tchad.

Ces différents projets seront mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Elles travailleront avec des partenaires d'exécution parmi les ONG et les services de l'Etat pour réaliser les différents projets pendant les six prochains mois.

Cependant, il faut relever que les fonds CERF soutiennent uniquement les interventions permettant de sauver des vies, pendant un laps de temps, en faveur des personnes affectées par une situation de vulnérabilité extrême. Pour des interventions sur le moyen et le long terme, il faut plus d'engagement de la part des bailleurs et des partenaires de développement.

Quelques défis à relever pour la mise en place de solutions durables

Il est important de rappeler que les retournés de la RCA vivant dans le site de Djako et à Sido, à l'instar de ceux vivant dans les villages d'accueil, n'ont pas bénéficié de cette assistance. Il est urgent de rechercher d'autres solutions en faveur de toutes les personnes affectées et ceci dans la durabilité.

L'autre difficulté qui freine l'émergence de solutions durables est l'absence d'opportunités économiques pour les populations locales dans les villages hôtes ou vivant proches des sites, et qui ont partagé



Crédit: UNHCR. Danamadja, Logone Oriental. L'état de dégradation avancée du radier situé entre le site de Danamadja et le village Kobiteye

leurs maigres ressources avec les réfugiés et retournés. L'accès limité pour les retournés et réfugiés aux ressources notamment la terre ne favorise pas non plus la mise en place de solutions durables. La faible autosuffisance de ces personnes augmente leur vulnérabilité et le risque de dépendance à l'assistance.

Le CERF a alloué une enveloppe de 6,8 millions de dollars pour apporter une aide humanitaire multisectorielle à 45 000 personnes dans le besoin au Sud.

La problématique liée à l'accès, notamment pendant la saison des pluies, la dégradation des routes dans plusieurs localités ainsi que les ponts endommagés et en cours de réhabilitation sont des facteurs qui impactent la mise en place de solutions durables pour les réfugiés et les retournés.

Comme le relève Mme Susanne Mallaun, chef d'unité Afrique du Nord, Occidentale et Centrale d'ECHO lors de sa visite de mars, « il est important d'établir dès cette phase d'urgence, une bonne connexion entre la réponse d'urgence et les actions à plus long terme de l'assistance. Il importe de privilégier toutes les actions qui encourageraient la cohabitation pacifique entre réfugiés et autochtones. L'Union Européenne reste très sensible à cette situation. »

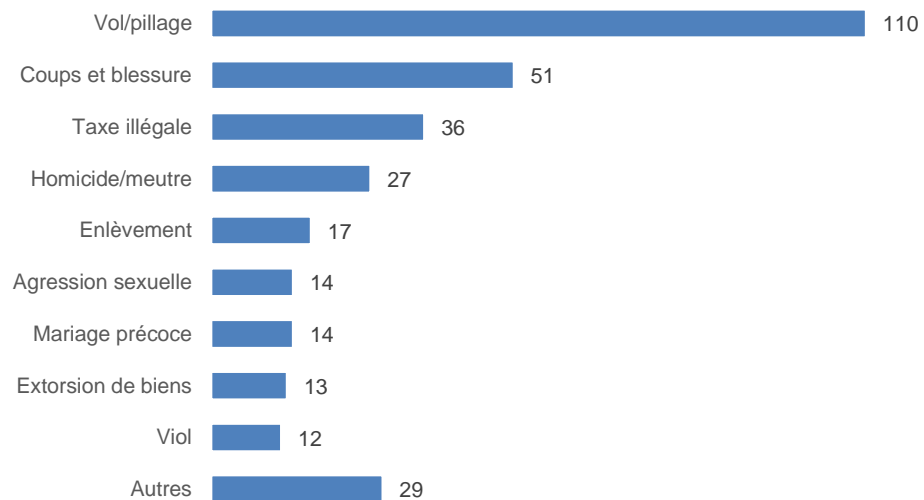
Des défis de protection persistent au Lac

Plus de 300 incidents de protection enregistrés entre janvier et avril 2018

Le Cluster Protection a publié les résultats de son monitoring effectué entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2018. De ces chiffres, il ressort que 323 incidents de cas de violations des droits de l'homme ont été rapportés sur la période. Ces cas concernent essentiellement les violations du droit à la propriété, les violations du droit à la vie et à l'intégrité physique, les violences basées sur le genre et les violations du droit à la liberté. Parmi les cas rapportés, 73 ont été pris en charge et 73 autres référés aux services ou structures pertinentes. Plus de la moitié des cas ont été classés sans suite.

Il faut relever que ces cas de violations sont fréquents dans un contexte marqué par un manque de services sociaux de base ce qui accentuent la vulnérabilité et la fragilité des personnes affectées.

Types d'incidents enregistrés entre janvier et avril 2018



N.B.: Les chiffres d'agressions sexuelles et de viol ne prennent pas en compte les données du sous-cluster VBG
Source : Monitoring de protection de la région du Lac de janvier à avril 2018, Cluster Protection / OCHA

Le rapport montre que les personnes déplacées internes sont les plus touchées par ces violations, suivies des membres de la population hôte ainsi que des retournés. Les hommes sont les plus exposés aux incidents de protection (59%), les femmes représentant 41 pour cent des victimes enregistrées. Les localités les plus ciblées sont celles situées aux frontières du Niger et du Nigeria, notamment Kaïga Kindjiria, Tchoukoutalia et Ngouboua.

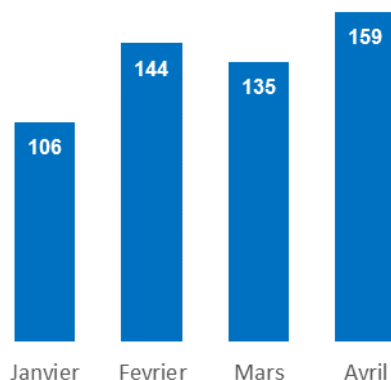
Selon le document, les présumés auteurs de ces cas sont en majorité des éléments de groupes armés. Certains cas seraient également attribués à des hommes en uniforme et à des personnes déplacées internes.

D'après les données du Cluster Protection, 323 incidents de protection ont été rapportés entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2018.

Les cas de VBG rapportés en hausse

D'après les [chiffres de suivi des cas de violences basées sur le genre \(VBG\)](#) du mois d'avril, la situation s'est aggravée depuis janvier 2018. Ainsi, de 106 cas de VBG enregistrés en janvier, l'on dénombre 144 cas en février et 159 en avril. Selon le sous-cluster VBG, le nombre de cas est également en augmentation par rapport à 2017 à la même période.

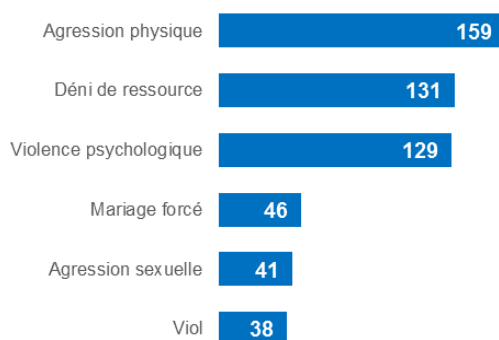
Nombre d'incidents par mois au 30 avril 2018



Source : Dashboard des statistiques des cas de VBG dans la région du Lac par le sous-cluster VBG (avril 2017) / OCHA

De janvier à avril, le sous-cluster VBG a enregistré 544 cas de VBG dans la région du Lac dont 159 cas d'agression physique et 131 cas de déni de ressource.

Nombre de cas par type de VBG de janvier à avril 2018



Source : Dashboard des statistiques des cas de VBG dans la région du Lac par le sous-cluster VBG (avril 2017) / OCHA

De janvier à avril 2018, le sous-cluster VBG a enregistré un nombre cumulatif de 544 cas dans les zones de suivi dans la région du Lac. Parmi les types de violences les plus courants, on note les agressions physiques suivies des dénis de ressources et des violences psychologiques, comme le montre le graphique ci-dessous.

Le rapport révèle que les personnes déplacées internes constituent la majorité des victimes (62%) de ces violences, suivies des autochtones (29%). Malheureusement, très peu d'entre elles reçoivent une

assistance adéquate. Si la totalité des personnes affectées ont accédé à un service de soutien psychosocial, seulement 0,6% d'entre elles ont reçu une assistance juridique tandis qu'environ 33% ont bénéficié d'un soutien sanitaire ou médical.

Au-delà de la problématique des VBG, il y a la question de persistance des inégalités de genre, il de la promotion et du respect des droits fondamentaux des personnes tels que la liberté de mouvements, le droit d'accès à l'éducation, à la santé et à la justice. La sensibilisation des populations de la région sur ces différents aspects des droits humains, entamée par certaines organisations humanitaires et de développement doit se poursuivre avec plus d'intensité. Cela renforcerait le rapportage des cas d'incidents de protection et permettra aux organisations de poursuivre et d'étendre le monitoring à d'autres zones telles que les îles du Lac.

Selon le Cluster Protection, parmi les 38 cas de viols rapportés entre janvier et avril dans les sites suivis par le monitoring, 19 seraient imputables aux hommes en uniforme, soit 50%.

La Force multinationale mixte (FMM) a repris en avril des opérations militaires, visant à neutraliser les groupes armés.

Il est donc primordial de maintenir le dialogue avec les forces militaires présentes sur le terrain afin de les sensibiliser sur les droits humains et la prévention des VBG.

Eventuels impact des opérations militaires sur les populations de la région du Lac

Suite à un regain d'attaques des groupes armés sur certains villages dans le bassin du Lac Tchad, la Force Multinationale Mixte (FMM) a repris en avril des activités militaires à travers l'opération conjointe baptisée "Amni Farkhat" (« la paix seulement » en arabe). Ces opérations militaires visant à neutraliser les groupes armés dureront jusqu'au début de la saison des pluies et prévoiraient l'emploi d'artillerie et des attaques aériennes, principalement au Nigeria et au Niger. Les opérations ont généré de nombreux mouvements militaires dans la cuvette nord du Lac mais aucun mouvement de population jusqu'à présent. Cependant, il pourrait y avoir de nouveaux mouvements de population vers le Tchad, ainsi qu'une restriction de l'accès humanitaire. La région risque également d'être exposée à la présence de munitions non explosées (UXO), en particulier dans les zones où se déroulent les opérations militaires.

Bien qu'aucun mouvement de population vers le Tchad n'ait encore été signalé, le HCR a mis en place un nouveau site d'enregistrement à Ngouboua afin de surveiller et d'accueillir les nouveaux arrivants potentiels. Le cluster Protection renforce également le suivi de la protection communautaire afin d'assurer l'alerte précoce et prépare un plan d'urgence en partenariat avec d'autres clusters, en particulier le cluster CCCM/Abris/Articles Ménagers Essentiels (AME).

La poursuite des activités humanitaires voire leur extension dans des zones où les besoins humanitaires sont importants, à l'instar des zones insulaires, est fondamentale. Pour ce faire, il est important de rappeler, dans les circonstances de ces opérations militaires, le respect des principes qui gouvernent l'action humanitaire : l'humanité, l'impartialité, l'indépendance et la neutralité.

En bref

Premiers retours de réfugiés du Soudan et du Tchad

Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés (HCR), près de 1 000 réfugiés tchadiens vivant dans des camps situés dans la région du Darfour au Soudan, ont volontairement pris le chemin du retour vers leur pays, à la fin décembre 2017. Entre janvier et avril 2018, près de 3 000 autres Tchadiens ont suivi le mouvement, en quittant le Darfour pour regagner leurs localités d'origine dans le Sila au Tchad. Au total, 3 923 réfugiés tchadiens sont rentrés du Soudan à la fin avril.



Crédit: OCHA/N. Frérotte. Kerfi, Sila (17 mai 2018). « Je suis très content d'avoir retrouvé ma famille. Il y a beaucoup de changements. Il y a la paix et la sécurité maintenant. On a bien été accueillis par les autorités et par la communauté aussi. » - confie Younous.

Younous et son épouse Halimé font partie de ces anciens réfugiés retournés dans le Sila. Avec l'aide au retour qu'ils ont reçue du HCR et ses partenaires, Younous a pu construire une maison pour abriter sa famille et pense déjà à un moyen de subsistance. « En saison pluvieuse, je vais pouvoir cultiver le maïs et les pois, comme les autres. Si j'arrive à économiser assez, je pourrai commencer un commerce », projette-t-il.

Cet homme avait fui Tissi en 2006, en direction du Soudan car il s'y trouvait le camp le plus proche. Il retrouve ainsi sa famille après 12 ans d'absence. La plupart de ces

On dénombre un total de 8 000 réfugiés tchadiens vivant dans les camps au Darfour.

personnes étaient arrivées dans les camps de réfugiés au Darfour entre 2006 et 2007 après avoir fui les affrontements entre le gouvernement tchadien et l'opposition armée. On dénombre un total de 8 000 réfugiés tchadiens vivant dans les camps au Darfour.

Après la signature, en mai 2017, d'un accord tripartite entre le HCR, le Soudan et le Tchad pour le retour volontaire des réfugiés des deux pays, le HCR avait lancé en décembre 2017 un programme pour faciliter le retour des réfugiés tchadiens dans leur pays.

Le 14 avril 2018, le HCR et ses partenaires ont également facilité le premier convoi de 53 réfugiés soudanais au Tchad (10 familles) qui souhaitaient rentrer volontairement au Darfour. Ces réfugiés soudanais du camp d'Iridimi, dans l'est du Tchad, sont retournés dans la région nord du Darfour.

Il y a plus de 329 000 réfugiés soudanais qui vivent dans 12 camps dans l'est du Tchad depuis plus d'une décennie, dont beaucoup ne souhaitent pas rentrer chez eux en raison de l'insécurité persistante dans leur région d'origine.

Ainsi, il est indispensable de continuer à fournir de l'aide humanitaire vitale et de renforcer les moyens de subsistance des réfugiés qui ont choisi de rester dans leurs pays hôtes respectifs.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Abdoulaye Sawadogo, Chef de Bureau Adjoint, sawadogo@un.org, Tel. (+235) 68 85 10 05

Naomi Frérotte, Chargée de l'Information Publique, frerotte@un.org, Tel. (+235) 66 90 16 33

Augustin Zusanné, Assistant Chargé d'Information Publique, zusanne@un.org, Tel. (+235) 63 90 09 13

Les *bulletins humanitaires* d'OCHA sont disponibles sur www.unocha.org/tchad | www.reliefweb.int/country/tcd